

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 3 février 2020, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. **Assemblée publique**
 - 3.1 Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat pour l'occupation par l'entreprise Mouvement Santé, d'une partie du local existant situé au 2487, boulevard Casavant Ouest, dans la zone d'utilisation commerciale 3060-C-03, et ce, pour des fins d'entreposage et d'assemblage d'équipements, conditionnellement à l'occupation du local sur une superficie d'au plus 120 mètres carrés et à la séparation physique dudit local de manière à rendre l'espace inutilisé disponible pour un futur locataire

(Le territoire est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Casavant Ouest/Sainte-Catherine)
 - 3.2 Projet de règlement numéro 350-107 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :
 - d'autoriser désormais, dans la zone d'utilisation commerciale 4054-C-03, les usages du groupe « Industrie III (Industries agroalimentaires à incidences faibles) » existants le 18 septembre 2003;
 - d'autoriser désormais, dans la zone d'utilisation mixte 8056-M-09, l'usage « Vente au détail de véhicules automobiles », dans le groupe d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) », lorsque l'usage principal est la vente de véhicules automobiles, les activités connexes de réparation, entretien et peinture des véhicules, sont également autorisées à titre d'usage complémentaire à l'usage principal (#551);
 - de réduire, dans la zone d'utilisation résidentielle 9008-H-12, la norme de lotissement relative à la largeur minimale d'un terrain de 10,6 mètres à 10 mètres pour un bâtiment jumelé
(Le territoire visé est situé dans le district Bois-Joli, à proximité de l'intersection Daniel-Johnson Est/Drouin et dans le district Douville, à proximité de l'intersection Laurier Ouest/des Ateliers et sur la rue du Vert)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 20 janvier 2020 et de la séance extraordinaire du 27 janvier 2020

Administration générale

6. Fondation Aline-Letendre – Contribution financière (CP200127, art. 3)
7. Journées de la persévérance scolaire – Proclamation

Finances

8. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes, liste des contrats)



Génie

9. Remise à niveau et agrandissement du poste de pompage Casavant et travaux connexes – Services professionnels en ingénierie – Contrat
10. Nettoyage et inspection de conduites d'égouts sanitaires, pluviales et unitaires – Contrat
11. Prolongement Casavant Ouest – Infrastructures souterraines d'Hydro-Québec – Entente

Ressources humaines

12. Ressources humaines – Acheteur à la Division approvisionnement – Création et ouverture de poste (CP200127, art. 14)
13. Ressources humaines – Mécanicien industriel à la Division traitement des eaux usées et de la biométhanisation – Création et ouverture de poste (CP200127, art. 15)
14. Ressources humaines – Opérateur à la plateforme de maturation (CVMO) – Nomination (CP200127, art. 16)
15. Ressources humaines – Préposé à la réception des matières organiques (CVMO) de soir – Embauche (CP200127, art. 17)
16. Ressources humaines – Préposé aux stations de pompage au Département aqueduc et égouts – Embauche (CP200127, art. 18)
17. Ressources humaines – Secrétaire au Service de l'urbanisme – Embauche (CP200127, art. 19)
18. Ressources humaines – Benoit Gendron – Permanence (CP200127, art. 20)
19. Ressources humaines – Martin Durette – Permanence (CP200127, art. 21)

Travaux publics

20. Mélange bitumineux – Contrat
21. Disposition de rebuts d'asphalte ou de béton – Contrat
22. Levée de fossés, secteur est – Contrat
23. Levée de fossés, secteur ouest – Contrat

Urbanisme

24. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP200127, art. 8, points 4.1, 5.1, 5.2 et 6.1)
25. Écocentre du 1880 Brouillette – Accessibilité des propriétaires d'immeubles résidentiels locatifs – Demande à la RIAM (CP200127, art. 10)
26. Comité consultatif en environnement – Nomination (CP200127, art. 11)
27. Comités de bassin versant – Subventions (CP200127, art. 12)



28. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat pour l'occupation de l'immeuble industriel par une entreprise spécialisée dans la fabrication de mobilier urbain extérieur en béton, soit Les Cimentiers Morissette inc., au 8180, avenue Ouimet, située dans la zone d'utilisation industrielle 3193-I-11 (CP190930, art. 13, point 8.1)

(Le territoire est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, sur Ouimet)

29. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'un certificat pour l'occupation par l'entreprise Mouvement Santé, d'une partie du local existant situé au 2487, boulevard Casavant Ouest, dans la zone d'utilisation commerciale 3060-C-03, et ce, pour des fins d'entreposage et d'assemblage d'équipements, conditionnellement à l'occupation du local sur une superficie d'au plus 120 mètres carrés et à la séparation physique dudit local de manière à rendre l'espace inutilisé disponible pour un futur locataire

(Le territoire est situé dans le district Saint-Sacrement, à proximité de l'intersection Casavant Ouest/Sainte-Catherine)

Réglementation

30. Adoption du second projet de règlement numéro 350-107 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :

- d'autoriser désormais, dans la zone d'utilisation commerciale 4054-C-03, les usages du groupe « Industrie III (Industries agroalimentaires à incidences faibles) » existants le 18 septembre 2003;
- d'autoriser désormais, dans la zone d'utilisation mixte 8056-M-09, l'usage « Vente au détail de véhicules automobiles », dans le groupe d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) », lorsque l'usage principal est la vente de véhicules automobiles, les activités connexes de réparation, entretien et peinture des véhicules, sont également autorisées à titre d'usage complémentaire à l'usage principal (#551);
- de réduire, dans la zone d'utilisation résidentielle 9008-H-12, la norme de lotissement relative à la largeur minimale d'un terrain de 10,6 mètres à 10 mètres pour un bâtiment jumelé (CP191209, art. 4, point 7.1, CP191111, art. 20, point 7.1 et CP191111, art. 20, point 7.2)

(Le territoire visé est situé dans le district Bois-Joli, à proximité de l'intersection Daniel-Johnson Est/Drouin et dans le district Douville, à proximité de l'intersection Laurier Ouest/des Ateliers et sur la rue du Vert)

31. Adoption du règlement numéro 527-3 modifiant le règlement numéro 527 décrétant un Programme municipal de revitalisation des façades commerciales dans le secteur centre-ville
32. Adoption du règlement numéro 563-1 modifiant le règlement numéro 563 concernant l'interdiction de stationnement de nuit pendant la période hivernale
33. Adoption du règlement numéro 592 établissant le programme d'aide financière aux établissements d'entreprise pour la revitalisation du centre-ville

Services juridiques

34. Lot 1 439 619 (1190 Dessaulles) – Association de la Construction Richelieu-Yamaska – Vente en faveur de la Ville (CP190311, art. 20)
35. Lots 3 512 305 et 2 705 570 (secteur Les Salines) – Commission scolaire de Saint-Hyacinthe – Bail d'une terre en culture



36. Lot 6 313 540 (avenue Pinard) – Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec – Prêt d’une terre

Document déposé

37. Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l’article 73.2 de la Loi sur les cités et villes)
38. Levée de la séance